

## Les doctoriales à Boumerdès

Dans le cadre du projet **Tempus-OSMOSE** (Ouverture Structurée Université/Monde Socio - Economique), l'université M'Hamed Bougara Boumerdès organise la première édition des Doctoriales du 9 au 14 mars 2014 à Boumerdès.

Pour de plus amples informations veuillez consulter le lien suivant :

[www.univ-boumerdes.dz](http://www.univ-boumerdes.dz)



## 5ème Séminaire National sur les Matériaux, Procédés et Environnement

Du 12 au 13 Mai 2014 à Boumerdès



## L'UMBB à la télévision

Docteur **AMELIAL Hayet** du Département de Biologie, Faculté de Sciences de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès a pris part au débat télévisé qui a abordé le thème BIOTECHNOLOGIE le Mercredi 18 Décembre 2013 au siège de la télévision Algérienne.

Le Dr **BALLOUL Hakim** du Département de Génie de l'Environnement, Faculté des Sciences de l'Ingénieur a pris part au débat télévisé sur l'eau et qui a eu lieu le Mercredi 15 Janvier 2014 au siège de la télévision Algérienne.

## Balancement Officiel du Site web de l'UMBB

12 Janvier 2014, le site web de l'université M'Hamed Bougara Boumerdes a été officiellement balancé vers le nouveau nom de domaine suivant :

[www.univ-boumerdes.dz](http://www.univ-boumerdes.dz)

## 7th Symposium

The FHC (Boumerdes University) organize in 2014 (05 - 07 May) the **7th international Symposium on Hydrocarbons and the Chemistry "ISHC7"**.

See <http://fhc.umbb.dz>

## Assurance qualité

Une délégation de deux enseignants chercheurs (FHC et FSI) a participé à une rencontre organisée à Rabat les 20 et 21 janvier 2014 consacrée au processus d'autoévaluation engagée par l'AUF Maghreb. La rencontre a été consacrée à l'élaboration du rapport final d'autoévaluation. Un délai 3 mois a été donné aux évaluateurs des établissements universitaires pour rédiger et transmettre le rapport à l'AUF Maghreb.

UMBB Info



## Le mot du Recteur

**T**ous les établissements universitaires sont concernés par l'opération d'assainissement de la situation des parcours de formation. S'agissant des établissements de la région centre, j'en appelle à la contribution de tous pour la réussite de cette opération utile, nécessaire et urgente, voire très urgente. L'attention des conférences régionales d'évaluation est particulièrement attirée pour que, à l'avenir, une étude minutieuse devra entourer toute proposition d'ouverture d'une formation. L'étude, outre la conformité aux règles édictées dans le cahier de charges, portera sur le fond pour déceler les formations ressemblantes voire identiques.

Il demeure, bien entendu, que la conférence devra disposer d'outils permettant la comparabilité entre parcours de formation déjà agréés avec ceux qui seront proposés. C'est un travail de longue haleine mais indispensable à la visibilité de nos formations, qualité reconnue aujourd'hui à tout établissement de formation supérieure soucieuse de son prestige. Je ne doute pas un instant que les conférences considéreront cette note ministérielle à la mesure de son importance.

Professeur, Ouiza CHERIFI

Assainissement des parcours de formation

## Opération utile et urgente

**L**e ministère de tutelle a engagé une opération qui devra aboutir à l'assainissement de l'offre de formation en L et en M à travers tous les établissements universitaires du pays. L'examen de la note ministérielle montre que toutes les questions qui sont posées permettent aux différents CPND de mieux cerner la problématique posée par le nombre, car nous assistons à une véritable massification des filières au côté de celle des effectifs étudiants. En effet, le nombre de Licences, à titre d'exemple est de plusieurs milliers avec cependant une objection car nous ne savons pas si le nombre

correspond aux nombres de parcours de licences ou au nombre d'intitulés différents? Si c'est la deuxième éventualité, nous sommes alors dans une véritable massification à laquelle il faut y parer au plus vite. A titre de comparaison, le nombre de Licences en France est de l'ordre de 320, et un travail est en cours pour le ramener à une vingtaine au plus. Il est vrai qu'un nombre élevé de parcours en L ou en M, s'il a l'avantage d'offrir aux étudiants un large éventail de choix, il demeure qu'il présente l'inconvénient de rendre l'offre de formation non visible.

UMBB Info

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique organise en partenariat avec le BCEI (Canada) un :

## Colloque sur la coopération interuniversitaire

Prière de consulter l'appel à communication dans les sites suivants: [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz) ou [www.ciaques-mesrs.dz](http://www.ciaques-mesrs.dz)

## Entretien avec Mr BENAÏSSA,

### Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes et la Formation Supérieure de Graduation



**Q1. M. Le vice-recteur, en vous remerciant d'avoir accepté de répondre à nos questions, pouvez-vous nous présenter les effectifs étudiants pour l'année en cours?**

Depuis le début de l'année universitaire, 2514 dossiers d'étudiants ont été étudiés au vice-rectorat (388 internes et 2126 externes). La situation se présente comme suit:

**Nouveaux bacheliers :** 4984 ont été inscrits, 417 ont procédé au retrait de leurs dossiers. 4567 sont inscrits à ce jour.

**Anciens étudiants :** 321 ont été transférés des autres établissements vers l'UMBB, 192 ont été réorientés vers d'autres filières au sein de l'UMBB, 917 inscrits en Master dans le cadre de la circulaire n°06, relative à l'inscription des diplômés du système classique dans le LMD, 135 diplômés de DEUA ont été inscrits en licence/LMD. De ce fait, au courant de cette année le VRP a inscrit 6132 étudiants, dont 51 étrangers (nouveaux). L'effectif total des inscrits s'élève à 29164, dont 16306 filles, dont 163 étrangers. Parmi cet effectif 1688 sont inscrits dans le système classique, soit 5.8%.

**Q2. Pouvez-vous, M. le vice-recteur, de nous mettre dans le comportement des flux entrants et sortants par rapport aux années précédentes**

Durant la période où prévalait le système classique, seuls les 10% majors de DEUA étaient versés dans le cycle long. L'instauration du système LMD a fait, que sous la pression des étudiants et du fait du nombre très limité d'emplois offert par le tissu socio-économique, la quasi-totalité des diplômés de licence/LMD s'inscrivent en master. Pourtant la circulaire n° 06 du 11 octobre 2010, précise bien que l'inscription en master est conditionnée par les résultats pédagogiques du candidat, ainsi que par les capacités d'accueil et d'encadrement du master concerné. De plus, l'université est soumise à des demandes toujours pressantes des diplômés du système classique à s'inscrire en master dans le cadre de cette même circulaire. A titre d'exemple, pour l'année 2012/2013 le nombre de diplômés a été de 6607, seuls 1941 sont des diplômés « sortants », soit un taux de 29%. Ceci a pour effet une augmentation des effectifs de graduation de 3000 environ par année. Pour maintenir le taux d'encadrement actuel (1/21), il faut recruter annuellement un minimum de 140 ensei-

gnants, cela sans compter les départs (retraite, décès.....).

**Q3. Comment se présente en fait l'offre de formation de l'UMBB?**

L'UMBB, comme tous les établissements du pays, a connu ces dernières années un foisonnement inquiétant des offres de formation (116 licences et 115 masters). Ceci a engendré une nette diminution de la lisibilité et de la visibilité de ces offres, surtout vis-à-vis du partenaire socio-économique. De plus, malgré le filtre que subit l'offre avant d'être habilitée (département, faculté, université, conférence régionale et enfin la commission nationale d'habilitation), de nombreuses anomalies dans la construction des offres ont été constatées. Après concertation des chefs d'établissements avec la tutelle, une halte a été préconisée, afin de dresser un bilan détaillé de ces offres. Ce bilan, qui constitue une première étape d'évaluation de la réforme, s'étendra sur la période de janvier à mars 2014. Ce bilan a pour objectif, l'amélioration de la nomenclature des filières pour une meilleure visibilité, ainsi que la correction des imperfections principalement en matière d'équilibre des unités d'enseignement et le respect des volumes horaires.

**Q4. En vous remerciant infiniment d'avoir accepté de répondre à nos interrogations, nous nous permettons de vous en faire d'une dernière, relative aux difficultés recensées et aux solutions apportées?**

La principale difficulté réside dans la conciliation entre cette augmentation insoutenable des effectifs et l'assurance-qualité, sujet d'actualité par excellence. A ce rythme, nos capacités d'encadrement seront soumises à rude épreuve, ce qui aura pour conséquence directe une dévaluation de nos diplômes. A cela s'ajoute, bien entendu, les arrêts répétitifs du processus pédagogique. Une série de réunions sont programmées par les conférences régionales, principalement relatives à l'assainissement de la situation des masters, et aux conditions d'accès à ce diplôme. Les résultats de ces réunions seront transmis à la tutelle en vue d'aboutir à des textes réglementaires. Nous espérons, que dans ce cadre les solutions idoines seront trouvées.

**Q5. Perspectives de développement**

**Élargissement des domaines existants :** Dans l'objectif d'une plus grande pluridisciplinarité de notre université, il serait pertinent d'élargir nos champs de compétences aux domaines des « Sciences médicales »,

« Sciences humaines et sociales (bibliothéconomie, psychologie, sciences de l'éducation....) » et « Arts (théâtre, cinéma.....) ». Cet élargissement contribuera sans doute à donner une nouvelle dimension à notre université.

**Développement des Technologies de l'Information et de la Télécommunication (TIC) :** A l'heure actuelle, le développement des TIC pour l'amélioration de la pédagogie et pour assurer une bonne gouvernance est incontournable. Notre université doit se doter d'outils puissants et fiables et œuvrer à leur généralisation dans tous les domaines. En matière de pédagogie, le développement et la généralisation de l'e-Learning serait d'un apport fondamental à l'enseignement présentiel. Concernant la gestion de la pédagogie, les perspectives de développement des TIC pourraient nous permettre la mise en place d'une plateforme hiérarchisée au niveau de toute l'université, capable de donner aux différentes structures toutes les informations requises en temps réel.

Interview réalisé par

la Cellule de Communication

### Bilan de la rentrée Universitaire 2013/2014

Effectif	Nombre
<b>Effectif des Inscrits en Graduation :</b>	<b>29139 :</b>
Système LMD	27436
Système Classique	1703
<b>Effectif des Inscrits en Post-graduation :</b>	<b>1031 :</b>
Système LMD	105
Système Classique	926
<b>Effectif des Nouveaux Inscrits</b>	<b>4625</b>
<b>Effectif des diplômés de l'année 2012/2013 :</b>	<b>6007 :</b>
Système LMD	4223
Système Classique	1784
<b>Effectif des Enseignants Permanents</b>	<b>1366</b>

**Le taux d'encadrement en graduation est de 1 enseignant pour 21 étudiants. Il s'agit d'un taux élevé qui peut être amélioré soit par la réduction progressive des effectifs entrants tout en augmentant le taux de diplomation. Que ce soit l'une ou l'autre voie, la partie est loin d'être gagnée. C'est la loi de la massification.**

## Communication, Coopération, Information

### L'AUF propose

- Une Formation en ligne PRO FLE
- Le 2e Forum universitaire Maghrébin des Arts- \*\*Patrimoine & Innovation"
- Le Prix Louis D'Hainaut 2014 de la meilleure thèse en technologie éducative

Pour de plus amples informations veuillez consulter le lien suivant : [www.auf.org/bureau-maghrab/appeles-offre-regionales/](http://www.auf.org/bureau-maghrab/appeles-offre-regionales/)

### APPELS D'OFFRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 / UMBB /2014

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 02/UMBB/FNR /2014

<http://www.univ-boumerdes.dz>

### Obtenir une bourse d'excellence pour suivre une formation de haut niveau en Wallonie ou à Bruxelles

#### Objectif de l'aide

Bénéficier d'une bourse d'étude pour suivre une formation doctorale ou postdoctorale dans le cadre d'excellence que fournit le réseau universitaire de Wallonie-Bruxelles International (WBI). Les domaines privilégiés seront : Transport et logistique, génie mécanique, sciences du vivant, agro-industrie, aéronautique-spatial, technologies environnementales.

#### Critères de recevabilité

Ressortissant de tout pays, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente et/ou de docteur délivrés par une institution étrangère reconnu et jugé équivalent au niveau master II par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles. Ce diplôme doit permettre d'entamer exclusivement un programme doctoral ou postdoctoral dans une Université de Wallonie ou de Bruxelles qu'il convient de contacter à ce sujet. Vous trouverez la liste de celles-ci et les renseignements sur les programmes universitaires sur [www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)

Pour de plus amples informations veuillez consulter le lien suivant :

[http://www.wbi.be/fr/services/service/obtenir-bourse-dexcellence-suivre-formation-haut-niveau-wallonie-ou-bruxelles#.UuUO9LS\\_Dd](http://www.wbi.be/fr/services/service/obtenir-bourse-dexcellence-suivre-formation-haut-niveau-wallonie-ou-bruxelles#.UuUO9LS_Dd)

## 3ème Conférence Algéro-Française de l'Enseignement

La 3ème Conférence algéro-française de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique coprésidée par Mme GENEVIEVE FIORASO, pour la partie française et par le Professeur MOHAMED MEBARKI Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la partie algérienne, s'est tenue le 20 et 21 Janvier 2014 afin de renforcer le partenariat entre les deux pays, dans les secteurs stratégiques de la formation et de la recherche. Cette conférence a regroupé plus de 30 participants à laquelle a également participé Madame OUIZA CHERIFI, Présidente de la Conférence régionale des Universités du Centre (CRUC), Recteur de l'Université de Boumerdès.

M. le ministre de l'ESRS a dressé un état des lieux sur les échanges scientifiques et universitaires qui existent entre les deux pays, des échanges qu'il a qualifiés de « riches, denses et diversifiés ». Le ministre, a précisé qu'à travers, la signature de plusieurs conventions, lors de cette 3ème conférence, il est attendu « le renforcement » de ce partenariat pour le développement technologique et la « valorisation des résultats de la recherche », en ajoutant qu'une

attention particulière sera accordée au développement de l'enseignement supérieur avec certaines priorités, en l'occurrence, l'accompagnement à la création des filières d'enseignement technologique court, en relation directe avec le monde de l'entreprise, avec l'ouverture dès la rentrée 2014, de quatre instituts d'enseignement supérieur technologique pilotes sur le modèle des IUT français, adaptés au contexte algérien.

De son côté, Madame la ministre française de l'E.S.R a insisté sur l'importance de la coopération bilatérale.

Lors de cette 3ème conférence, plusieurs accords de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur ont été signés : Un Protocole d'accord bilatéral qui a pour mission l'identification des activités de formation et de recherche dans le domaine du développement et de la prise en charge des cours sur la modélisation, la simulation et le calcul intensif. Un accord de coopération a été signé entre la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et l'agence française d'évaluation de la recherche et de l'enseignement su-

périeur (AERES-France).

Une convention-cadre entre l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) et la Banque Publique d'Investissement Française (BPI). Un Protocole de coopération entre la DGRSDT et la MINATEC du Commissariat de l'Énergie Atomique (CEA) de Grenoble, dans le domaine des nanotechnologies. Et enfin la signature d'une déclaration d'intention entre l'université d'Oran et le Centre National de Recherche Scientifique Français (CNRS), pour mettre en détachement des chercheurs du CNRS au niveau de l'université d'Oran dans le domaine de la physique et l'accompagnement de l'institut national de physique du CNRS, pour la réalisation d'un centre de recherche en physique expérimentale à Oran.

Mounir ZIATI, CRUC